

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00180 Numéro SIREN : 411 261 563 Nom ou dénomination : A.B. INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2021 sous le numéro de dépôt 718

A.B. INGENIERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 21, rue du Hanipet
49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU
411 261 563 RCS ANGERS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 8 JANVIER 2021

L'an 2021, le 8 janvier, à 18 heures,

Les associés de la société A.B. INGENIERIE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bertrand MOREAU, en sa qualité de gérant de la société 4M CONCEPT, Présidente de la Société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents possèdent 18 750 actions sur les 18 750 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un Directeur général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée illimitée :

- La société V.O.P CONCEPT, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5 000 Euros, dont le siège social est situé 73 Fontaine Brûlons, Saint Sylvain d'Anjou, 49480 VERRIERES EN ANJOU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 891 660 581, représentée par son gérant - Monsieur François ROBERT-GONNORD.

Conformément aux dispositions statutaires, La société V.O.P CONCEPT, représentée par Monsieur François ROBERT-GONNORD disposera des mêmes pouvoirs que le Président, sous réserve des limitations éventuellement fixées par une décision ultérieure.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur François ROBERT-GONNORD, en sa qualité de représentant légal de la société V.O.P CONCEPT, déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

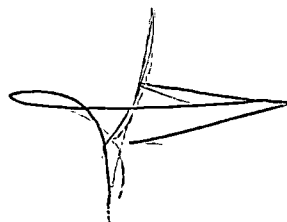
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

La société 4M CONCEPT,
représentée par son gérant
Monsieur Bertrand MOREAU

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.